

rendus à l'agriculture par M. R. Haesebeyt, membre de la commission provinciale d'agriculture de la Flandre orientale, conseiller provincial, ancien bourgmestre de Munte. »

communes de Florennes et de Saint-Aubin, province de Namur, est modifiée conformément aux lisérés jaunes, indiqués par les lettres *A, B, C, D, E et F*, au plan annexé à la présente loi.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur,  
M. ALP. VANDERPEERBOOM.

**189. — 5 JUILLET 1865. — LOI érigeant la commune de Ramsel, province d'Anvers (1).**  
(Monit. du 12 juillet 1865.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Les hameaux de Ramsel, de Truyts-eynde et d'Oudesteevovens, indiqués par une teinte jaune au plan annexé à la présente loi, sont séparés de la commune de Hersselt, province d'Anvers, et érigés en commune distincte sous le nom de Ramsel.

Les limites séparatives sont fixées conformément au liséré vert tracé sur ledit plan.

Art. 2. Le cens électoral et le nombre des conseillers à élire dans ces communes seront déterminés par l'arrêté royal fixant le chiffre de leur population.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur,  
M. ALP. VANDERPEERBOOM.

**190. — 5 JUILLET 1865. — LOI portant rectification des limites entre les communes de Florennes et de Saint-Aubin, province de Namur (2).**  
(Monit. du 12 juillet 1865.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. La limite séparative entre les

**191. — 5 JUILLET 1865. — LOI qui accorde des crédits supplémentaires s'élevant à 53,441 fr. 25 c. au budget du ministère de l'intérieur, pour l'exercice 1865 (3).**  
(Monit. du 14 juillet 1865.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Le budget du ministère de l'intérieur, pour l'exercice 1865, fixé par la loi du 5 janvier 1865, *Moniteur*, no 4, est augmenté de la somme de cinquante-trois mille quatre cent quarante et un francs vingt-cinq centimes (fr. 53,441-25), répartie comme il suit :

1<sup>o</sup> Garde civique. — Seize mille sept cent soixante quatre francs dix-sept centimes, pour payer les sommes restant dues pour le rayage et la transformation au système répercutant des armes de la garde civique. . . fr. 16.764 17

Cette somme doit être ajoutée à l'article 45 du budget de 1865.

2<sup>o</sup> Instruction publique. Enseignement primaire. — Six cent soixante-seize francs vingt centimes, pour payer des frais de voyage restant dus à des membres des jurys d'examen des écoles normales primaires . . . . . 676 20

(1) Session de 1864-1865.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires.* Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 24 décembre 1864, p. 196-197. — Rapport. Séance du 11 mai 1865, p. 695

*Annales parlementaires.* Discussion et adoption. Séance du 9 juin 1865, p. 1130-1131.

SÉNAT.

*Documents parlementaires.* Rapport. Séance du 14 juin 1865, p. LXIV.

*Annales parlementaires.* Discussion générale. Séance du 15 juin 1865, p. 460. — Discussion des articles et adoption. Séance du 26 juin, p. 461-462.

(2) Session de 1864-1865.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires.* Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 17 mai 1865, p. 774. — Rapport. Séance du 30 mai 1865, p. 774.

*Annales parlementaires.* Discussion et adoption. Séance du 8 juin 1865, p. 1122.

SÉNAT.

*Documents parlementaires.* Rapport. Séance du 13 juin 1865, p. LXIII.

*Annales parlementaires.* Discussion générale. Séance du 15 juin 1865, p. 459. — Discussion de l'article unique et adoption. Séance du 26 juin, p. 461.

(3) Session de 1864-1865.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires.* Exposé des motifs et texte du projet de loi, ainsi que les notes justificatives. Séance du 16 mai 1865, p. 689-690. — Rapport. Séance du 15 juin.

*Annales parlementaires.* Discussion et adoption. Séance du 23 juin 1865, p. 1251-1252.

SÉNAT.

*Documents parlementaires.* Rapport. Séance du 27 juin 1865.

*Annales parlementaires.* Discussion générale. Séance du 28 juin 1865, p. 481-485. — Discussion des articles et adoption. Séance du 29 juin, p. 481-483.

Cette somme doit être ajoutée à l'art. 101 du budget de l'exercice de 1865.

5<sup>o</sup> Lettres et sciences. — Sept mille francs pour encouragements à la littérature et à l'art dramatiques (littéraire et musical) . . . . .

7,000 »

Cette somme doit être ajoutée à l'article 102 du budget de 1865.

4<sup>o</sup> Musée moderne de peinture et de sculpture. — Trois mille francs pour payer les sommes restant dues pour l'installation du musée moderne de peinture et de sculpture au palais de la rue Ducale . . . . .

3,000 »

Cette somme doit être ajoutée à l'article 124 du budget de 1865.

5<sup>o</sup> Commission royale des monuments. — Deux mille cinq cents francs pour payer des frais de route et de séjour des membres correspondants de la commission royale des monuments et des commissaires de l'Académie près de cette commission . . . . .

2,500 »

Cette somme doit être ajoutée à l'article 127 du budget de 1865.

6<sup>o</sup> Bulletin de la commission d'art et d'archéologie. — Cinq mille trois cent quatre-vingt-huit francs quinze centimes, pour payer les sommes restant dues pour l'impression du Bulletin de la commission d'art et d'archéologie des années 1861, 1862 et 1863. . . . .

5,388 15

Cette somme doit être ajoutée à l'art. 127 du budget de 1865.

7<sup>o</sup> Commissions médicales provinciales. — Quatre mille deux cent fr., pour le service des commissions médicales provinciales. . . . .

4,200 »

Cette somme doit être ajoutée à l'art. 150 du budget de 1865.

8<sup>o</sup> Dépenses faites en 1850, par la ville de Liège, dans l'intérêt de l'Etat. — Quatre mille neuf cent douze francs soixante-treize centimes, pour solder à la ville de Liège le complément des intérêts de la somme à payer par l'Etat, du chef de dépenses faites par ladite ville dans l'intérêt de l'Etat, en 1850. . . . .

4,912 73

Cette somme doit être ajoutée à l'art. 155 du budget de 1865.

9<sup>o</sup> Déplacement du musée agricole. — Neuf mille francs pour acquitter les frais de transfert et les travaux d'installation du musée agricole dans

les locaux de l'Institut agricole de l'Etat à Gembloux. . . . . 9,000 »

Cette somme sera transférée de l'art. 73 à l'art. 59 du budget de l'intérieur de 1865.

Total . . . . fr. 53,441 25

Art. 2. Les crédits susmentionnés seront couverts au moyen des ressources ordinaires de l'exercice 1865.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat, et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur, M. ALP. VANDENPEERBOOM.

192. — 6 JUILLET 1865. — *Acceptation de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1865, qui accorde la naturalisation ordinaire au sieur Heit (Franz-Jos.), fabricant d'amidon à Chokier, province de Liège, né à Durmersheim (grand duché de Bade), le 31 décembre 1797. (Monit. du 11 juillet 1865.)*

193. — 6 JUILLET 1865. — *Acceptation de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1865, qui accorde la naturalisation ordinaire au sieur Doutrelepont (Regnier-Joseph), propriétaire à Wavreumont lez-Staffelot, né à Malmedy (Prusse), le 13 avril 1836. (Monit. du 11 juillet 1865.)*

194. — 6 JUILLET 1865. — *Acceptation de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1865, qui accorde la naturalisation ordinaire au sieur Doutrelepont (Jos. Emile-Auguste), propriétaire à Wavreumont-lez-Staffelot, né à Malmedy (Prusse), le 27 novembre 1850. (Monit. du 12 juillet 1865.)*

195. — 7 JUILLET 1865. — *LOI relative aux étrangers (1). (Monit. du 11 juillet 1865.)*

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. L'étranger résidant en Belgique, qui, par sa conduite, compromet la tranquillité publique, ou qui a été poursuivi ou condamné à

(1) Session de 1864-1865.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

*Documents parlementaires.* Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 17 novembre 1864, p. 108. Rapport. Séance du 7 juin 1865, p. 853-856.

*Annales parlementaires,* Discussion générale. Séances des 22 juin 1865, p. 1235-1246; 25 juin, p. 1247-1257; 24 juin, p. 1259-1270; 27 juin, p. 1271-